



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des retraités

Question au Gouvernement n° 3226

Texte de la question

RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Gilbert Biessy.

M. Gilbert Biessy. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Le récent rapport du CERC met en lumière " la vie difficile des Français " alors que les cadeaux aux grandes entreprises - 65 milliards en un an - pleuvent sur le MEDEF et le subventionnent grassement.

Les retraités pauvres existent et 600 000 d'entre eux sont réduits au " minimum vieillesse ", soit à 600 euros par mois pour vivre. Contrairement à ce que l'on veut faire croire aux Français, les lois Balladur et Fillon de 1993 et 2003 ont échoué et les retraités ne sont pas des nantis. Les générations futures de retraités vont très vite s'en apercevoir, dès 2008.

Même le rapport du Conseil d'orientation des retraites est accablant pour la politique de votre Gouvernement : la loi Fillon a entraîné une dégradation importante du niveau des retraites, sans pour autant résoudre les problèmes de financement à long terme. Le pouvoir d'achat a baissé de 12 % en dix ans ! Quant à la revalorisation de 1,8 % des pensions, elle correspond strictement à l'inflation, laquelle ne reflète pas l'évolution, bien plus élevée, du coût de la vie.

Monsieur le Premier ministre, dans son bilan législatif, votre gouvernement ne pourra s'enorgueillir que d'une seule chose : avoir été une machine à fabriquer des pauvres, à accroître la précarité et la misère. (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Tous les rapports, sans exception, sont accablants. La pauvreté, notamment celle des femmes retraitées, ne cesse d'augmenter dans un pays où du côté de la Bourse, l'heure est à la fête. Les profits du CAC 40 atteignent, en effet, des sommets. En un an, les profits d'AXA ont progressé de 20 %, ceux de la BNP de 23 %, ceux de Danone de 103 %, ceux de Schneider de 46 % et ceux de Total de 13 % !

Monsieur le Premier ministre, ne restez pas dans l'histoire de notre pays comme celui qui aura appauvri les retraités ! Allez-vous enfin rattraper le retard du pouvoir d'achat des retraités, indexer les pensions sur l'évolution des salaires et revenir aux dix meilleures années travaillées pour calculer le montant des pensions à l'avenir ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille.

M. Philippe Bas, *ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille.* Monsieur Biessy, votre question revient à demander qui défend le mieux le pouvoir d'achat des retraités.

Plusieurs députés du groupe des député e s communistes et républicains. Pas vous, en tout cas !

M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille.

Ceux qui, pendant cinq ans, renvoient aux calendes grecques une réforme des retraites pour éviter leur naufrage ou ceux qui réforment les retraites et évitent le naufrage ? (*Exclamations sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. Jean-Pierre Brard. Dans la Manche, Bas !

M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille. La

réforme des retraites que nous avons menée à bien a le mérite d'assurer l'avenir de ceux qui ont besoin de la retraite par répartition - et ce ne sont évidemment pas les plus riches mais les autres - pour leur assurer des revenus.

Grâce à la réforme des retraites, nous avons fait en sorte que chaque retraité ayant une carrière complète bénéficie d'un revenu égal au moins à 85 % du SMIC.

M. Gilbert Biessy. C'est faux : 600 euros !

M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille. Nous avons augmenté les petites retraites agricoles, comme l'a souhaité le Président de la République.

M. Michel Lefait. Répondez à la question !

M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille. Nous avons également, pour la première fois, indexé les retraites sur les prix. Nous veillerons aussi, en réunissant la conférence de revalorisation des pensions, prévue par la réforme en 2007,...

M. Gilbert Biessy. Vous ne serez plus là ! Vous serez balayés !

M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille. . .à l'application scrupuleuse de l'indexation sur les prix.

M. Jean-Pierre Brard. Vous vous enlisez dans les sables ! Dans les sables du Mont-Saint-Michel !

M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille. Enfin, nous avons réussi aussi à permettre à 350 000 de nos compatriotes qui ont commencé à travailler dès l'âge de quatorze, quinze ou seize ans de partir à la retraite avant d'avoir atteint l'âge de soixante ans.

Cette grande conquête sociale, c'est nous qui l'avons réalisée grâce à la réforme, que vous n'avez cessé d'éluder ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Biessy](#)

Circonscription : Isère (2^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3226

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 février 2007